



**SVZ FSB**

---

**Rapport annuel 2013**

---



**Fédération Suisse des Betteraviers**  
**Schweizerischer Verband der Zuckerrübenpflanzer**  
**Belpstrasse 26**  
**3007 Berne**

Téléphone 031 398 52 62

Fax 031 385 36 46

[svz.fsb@sbv-usp.ch](mailto:svz.fsb@sbv-usp.ch)

[www.svz-fsb.ch](http://www.svz-fsb.ch)

24 février 2014

## Table des matières

Avant-propos du rapport annuel 2013.....	3
1 L'année betteravière 2013 .....	5
1.1 Rétrospective du secrétariat .....	5
1.2 Situation nationale .....	7
1.2.1 Les cultures de betteraves sucrières en 2013.....	7
1.2.2 Conditions-cadre politiques.....	9
1.2.3 Interprofession.....	11
1.2.4 Rapport de la commission de réception et de contrôle.....	13
1.2.5 Rapport du centre betteravier suisse .....	15
1.3 Situation internationale .....	19
1.3.1 Marché du sucre.....	19
1.3.2 CIBE .....	20
2 Comptabilité d'exercice.....	21
2.1 Bilan au 31 décembre 2013 .....	21
2.2 Comptes des résultats 2013 et budget 2014.....	22
3 Programme d'activités 2014.....	24
4 Comité FSB 2013 .....	25



## Avant-propos du rapport annuel 2013

Voilà, nous avons de nouveau connu une année betteravière très difficile. Le printemps s'est révélé extrêmement humide et frais. Dans la plupart des cas, le semis des betteraves sucrières s'est déroulé très tard, et ce, dans des conditions tout sauf optimales. Même après le semis, la météo est restée maussade pendant longtemps, et les jeunes plants ont beaucoup souffert jusqu'à la couverture du sol et à la fermeture des rangs. Dès le début de l'été, nous savions qu'il fallait s'attendre à une mauvaise récolte. C'est vraiment dommage, car nous aurions aimé remplir le silo de sucre flambant neuf de Frauenfeld et constituer une petite réserve de sucre pour l'année suivante. Ce projet, nous devons donc en faire un objectif pour la nouvelle année betteravière 2014. Le sucre suisse étant très prisé à l'heure actuelle dans l'industrie de transformation, nous devons faire de notre mieux pour approvisionner ce marché aussi bien que possible. Or, même la meilleure planification de culture demeure soumise aux lois de la nature. A notre surprise, le temps estival sec en juillet et en août n'a provoqué que très peu de maladies foliaires et, les champs de betteraves sucrières sont restés verts et sains jusqu'à la récolte, sans avoir besoin de beaucoup de fongicides. Grâce à la bonne teneur en sucre des betteraves, la quantité de sucre produite dans toute la Suisse n'a pas été aussi faible que ce que l'on pouvait craindre. Par malheur, la météo s'est avérée presque aussi humide et maussade pendant la récolte que lors du semis au printemps. Il faut espérer que les betteraviers ont eu assez de patience et qu'ils n'ont pas trop compacté les sols avec leurs machines lors de la récolte.

Il y a aussi eu des notes positives en 2013. Ainsi, suite à la bonne récolte de 2012, à l'Interprofession, nous avons pu décider d'un paiement d'un bonus de 11.00 francs par tonne de betteraves sucrières livrée. La planification et la collaboration de qualité et à long terme au sein de la branche, entre les sucreries et les planteurs, porte leurs fruits.

Nous avons déployé de gros efforts afin de quand même orienter, tant que possible, la Politique agricole 14-17 dans la bonne direction. Durant la consultation relative aux ordonnances, nous avons collaboré avec les diverses organisations de la production végétale et l'Union suisse des paysans pour tenter, ensemble, de renforcer la culture des champs et de parler d'une seule voix dans les prises de position remises à l'OFAG. Nous avons vite trouvé un terrain d'entente entre les filières agricoles, mais tout cela ne nous a rien rapporté. Au contraire même, car la contribution à la surface spécifique à la culture a subi une réduction encore plus importante que celle annoncée lors de la consultation. Nous ne pouvons et nous ne voulons pas comprendre cela. Pourquoi l'agriculture productrice est-elle maintenant aussi lourdement pénalisée en Suisse ? Si l'on pense à tout ce que nous avons réalisé depuis l'introduction des prestations écologiques requises et aux améliorations que nous avons entreprises en faveur du paysage rural et du bien-être animal dans nos exploitations ! Il aurait aussi été possible d'effectuer, par-ci, par-là, de petites modifications et rectifications, sans pour autant révolutionner le système de fond en comble. Nous ne pouvons plus rien y changer et nous devons essayer de composer avec cela. La question qui se trouve au premier plan pour nous, c'est de savoir comment compenser ce manque à gagner. Cela sera très difficile. Il n'est sans doute plus possible de réaliser de grandes économies sur le plan des coûts de production, car la collaboration et le degré d'organisation entre betteraviers s'avèrent déjà très poussés. Nous devons sans doute tenter d'accroître encore davantage la production par unité de surface. Est-ce bien dans le sens voulu par la nouvelle politique agricole ?

Au mois de mai prochain, nous aurons le plaisir d'accueillir, chez nous en Suisse, des représentants des betteraviers de toute l'Europe à l'occasion de l'assemblée annuelle de la CIBE. Les débats et les exposés sur la culture de la betterave sucrière tous azimuts s'annoncent passionnants. Nous sommes impatients de voir comment nos confrères européens se préparent à la suppression des quotas sucriers en Europe à partir de 2017. Ont-ils des idées pour approvisionner ensemble le marché sucrier en Europe ou se contentent-ils d'attendre les bras croisés pour laisser libre cours à la loi du plus fort ? Une chose est sûre : si l'on veut maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché sucrier européen, c'est une erreur que d'abolir les quotas par pays. Qui voudra limiter sa production s'il dispose encore de capacités ? La pression sur les prix, qui s'accroîtra le jour où le prix du sucre ne sera plus stable en Europe, nous touchera aussi. Espérons que les négociations au sein de la branche sucrière européenne respecteront une certaine discipline.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'S. Keiser', written in a cursive style.

Samuel Keiser, Président FSB

## 1 L'année betteravière 2013

### 1.1 Rétrospective du secrétariat

L'année 2013 n'aura pas seulement été marquée par une météo défavorable, mais aussi par l'adoption du train d'ordonnances sur la PA 14-17. D'autres jalons ont été posés pour l'avenir de la production agricole en Suisse.

Pour commencer, la Confédération a mis en consultation la révision totale de la loi sur le génie génétique et une nouvelle ordonnance sur la coexistence. Dans ce contexte et à la lumière des résultats du Programme national de recherche PNR 59 sur « l'utilité et les risques de la dissémination des plantes génétiquement modifiées », les milieux intéressés se sont vu proposer une coexistence entre les plantes génétiquement modifiées et l'agriculture conventionnelle. La branche sucrière s'est aussi prononcée sur cette question.

Les sucreries Aarberg et Frauenfeld SA (SAF) vendent leur sucre sous la marque d'origine Suisse Garantie (à l'exception du sucre bio). Même si, précisément dans le cas d'un produit fini comme le sucre (le cristal de sucre ne permet plus de déterminer s'il provient ou non d'une betterave génétiquement modifiée), le marché réagit de façon très sensible sur ce point. Suisse Garantie représente le gage d'une production respectant les prestations écologiques requises et renonçant aux cultures OGM. Les acheteurs de sucre semblent attacher de l'importance à cette garantie. C'est logique dans la mesure où la production est écoulee sur un marché où le génie génétique n'a pas la cote : le PNR 59 montre que le rejet des OGM reste fort chez les consommateurs. Si l'agriculture suisse veut agir en phase avec le marché, il serait inopportun de se lancer dans les cultures OGM en l'état actuel. A cela s'ajoute le fait que les coûts de production augmenteraient en cas de coexistence.

Une autre décision qui pourrait encore avoir des conséquences radicales sur la production végétale a été celle prise par la Commission européenne le 29 avril 2013 : en effet, cette dernière a banni l'usage de trois substances du groupe des néonicotinoïdes pour une durée de deux ans à partir de fin 2013. Cette interdiction ne concerne pas la culture de la betterave sucrière. L'interdiction vise les cultures qui attirent les abeilles, à savoir les semences de maïs, de colza et de céréales de printemps, qui sont toutes traitées contre les insectes ravageurs. L'interdiction étant intervenue presque sans délai, les agriculteurs se sont vus contraints de rendre les semences stockées (et leurs réserves étaient encore plus importantes que les autres années en raison des conditions d'ensemencement défavorables en 2013) et comptent sur la bonne volonté des distributeurs pour revoir la couleur de leur argent.

Ce qui est nouveau en re-vanche, c'est le fait d'interdire, malgré l'absence de bases scientifiques, des produits phytosanitaires en réponse à une pression politique. Une bataille publique de plusieurs mois entre Greenpeace et les entreprises productrices de phytosanitaires avait précédé cette interdiction. Les politiciens ont rallié un camp ou l'autre. En outre, le film « More than Honey » réalisé par Markus Imhoof a provoqué une telle prise de conscience chez les gens de la santé fragile des abeilles que la Commission européenne (et l'Office fédéral de l'agriculture) a décidé de prendre une décision à titre préventif, même sans disposer de données scientifiques suffisantes.

En Suisse, la pression politique ne s'est pas seulement traduite par une interdiction des substances précitées. A l'heure actuelle, les offices fédéraux élaborent un plan de mesures pour la santé des abeilles et un plan d'action pour la protection phytosanitaire. Même après avoir réussi à rendre quelque peu le débat moins sentimental et bien que les produits phytosanitaires ne soient plus tenus pour le seul bouc émissaire responsable de la mortalité des abeilles, la pression devrait rester forte dans le domaine de la protection des végétaux. Les autorités ont, par exemple, banni deux substances utilisées pour lutter contre les nématodes du collet. La seule substance encore autorisée n'est plus disponible. Une demande visant à faire homologuer une nouvelle substance est actuellement étudiée à l'Office fédéral de l'agriculture. Nous avons cependant compris qu'il ne faut pas trop compter sur une réponse positive. Dans les faits, cela signifie que nous ne pourrions plus lutter contre ces nématodes à partir de 2014. Un semis tardif pourrait peut-être quelque peu atténuer la pression. A terme, il faudra toutefois se demander s'il est encore opportun de cultiver la betterave sucrière sur les parcelles concernées.

Il devient de plus en plus difficile de faire un usage ciblé des produits phytosanitaires, compte tenu des restrictions précitées qui devraient prendre effet. Les nouvelles technologies, comme le génie génétique, n'ont pas apporté la force d'innovation escomptée jusqu'à ce jour. En outre, les consommateurs ne veulent toujours pas en entendre parler.

L'agriculture est donc appelée à développer de propres stratégies pour faire face à une pression des maladies et des ravageurs qui restera toujours aussi forte (ou qui ira même en se renforçant sous l'effet du changement climatique). Il s'agit là d'un défi de taille. Les exigences posées par les prestations écologiques requises offrent une bonne base pour la suite. Les exigences d'assolement ont notamment permis d'éviter le pire jusqu'ici. Il n'en demeure pas moins que nous devons d'ici peu engager une réflexion sur l'orientation à donner à la culture de la betterave sucrière : la betterave est-elle cultivée dans les bonnes régions en Suisse ? Comment réagir aux voix critiques qui mettent en cause les phytosanitaires ? Faut-il abandonner les surfaces qui posent problème ? Pouvons-nous peut-être malgré tout profiter des nouvelles technologies ?

Ce n'est pas le travail qui va nous manquer...



Nadine Degen, Gérante FSB

## 1.2 Situation nationale

### 1.2.1 Les cultures de betteraves sucrières en 2013

L'année 2013 ne restera sans doute pas gravée dans les mémoires. En plus du train d'ordonnances de la Politique agricole 14-17, nous avons eu un printemps exécrable, comme on n'en avait jamais vu. De la pluie et du froid à n'en plus finir ont retardé le semis dans la plupart des régions jusque dans le courant de mai. Et même là, il n'a pas été possible d'emblaver toutes les parcelles.

Le semis tardif n'annonçait rien de bon. Certes, la menace de maladies est aussi restée maîtrisable durant les mois les plus chauds. Durant les mois secs de juillet et d'août, les betteraves ont cependant eu de la peine à absorber assez d'eau, car leur système racinaire était sous-développé à cause du trop d'humidité. L'automne s'est révélé plutôt humide et a connu un déficit d'ensoleillement. Par conséquent, les betteraviers ont laissé en place leurs champs de betteraves aussi longtemps que possible et effectué la récolte au dernier moment avant le transport vers la sucrerie. Dans de nombreux endroits, la récolte s'est faite sur des sols détremés. Le semis avait déjà été effectué dans des conditions très humides. Nous allons sans doute encore en subir les contre-coups.

Vu les conditions de récolte, l'extraction des racines s'est évidemment accompagnée d'une tare de terre adhérente plus importante que les années précédentes. Au lieu des 280 000 tonnes de sucre escomptées, les betteraves n'ont donné que 215 000 tonnes de sucre cette année.

Achevée en 73 jours, la campagne aura été la plus courte depuis longtemps. Elle a cependant aussi prouvé que les meilleures semences et le meilleur savoir-faire ne suffisent pas si la météo vient jouer les trouble-fêtes. Même si la betterave sucrière peut se surpasser lorsque les conditions jouent en sa faveur, comme ce fut le cas ces dernières années, le rendement reste tributaire des lois et des contraintes de la nature.

## Culture et récolte par canton 2013 (Source : SAF S.A.)

Contrats avec l'usine Aar-berg	Nombre de betteraviers	Surface (ha)	Rendement (t)	Rendement par ha (t/ha)	Taux de sucre (%)	Rendement sucre (t)	Sucre (t/ha)
BE	1'437	4'055	307'232	75.8	17.4	47'434	11.70
BL	15	49	2'812	57.1	17.4	433	8.78
FR	380	1'435	102'307	71.3	17.4	15'769	10.99
GE	8	49	3'316	68.1	16.9	494	10.14
JU	86	354	20'100	56.8	17.4	3'094	8.74
NE	13	44	2'849	64.7	17.3	437	9.92
SO	229	621	45'968	74.0	17.4	7'069	11.38
VD	962	4'978	331'850	66.7	17.7	52'169	10.48
VS	9	89	6'281	70.9	17.0	941	10.62
<b>Total</b>	<b>3'139</b>	<b>11'674</b>	<b>822'714</b>	<b>70.5</b>	<b>17.5</b>	<b>127'839</b>	<b>10.95</b>
Contrats avec l'usine Frauenfeld	Nombre de betteraviers	Surface (ha)	Rendement (t)	Rendement par ha (t/ha)	Taux de sucre (%)	Rendement sucre (t)	Sucre (t/ha)
AG	431	1'282	88'243	68.8	17.4	13'621	10.63
FL	9	25	1'863	75.3	17.1	282	11.38
GR	8	21	1'655	79.0	17.2	251	11.97
LU	80	204	14'102	69.1	17.2	2'137	10.48
SG	63	154	10'170	66.0	17.3	1'559	10.11
SH	290	1'113	69'038	62.0	18.1	11'088	9.96
TG	850	2'555	164'317	64.3	17.7	25'722	10.07
ZG	4	10	426	40.7	17.7	67	6.39
ZH	1'004	3'082	205'435	66.7	17.8	32'493	10.54
<b>Total</b>	<b>2'739</b>	<b>8'446</b>	<b>555'248</b>	<b>65.7</b>	<b>17.7</b>	<b>87'221</b>	<b>10.33</b>
CH	Nombre de betteraviers	Surface (ha)	Rendement (t)	Rendement par ha (t/ha)	Taux de sucre (%)	Rendement sucre (t)	Sucre (t/ha)
<b>Total CH conv.</b>	<b>5'878</b>	<b>20'120</b>	<b>1'377'962</b>	<b>68.5</b>	<b>17.6</b>	<b>215'060</b>	<b>10.69</b>
<b>Total CH bio</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>209</b>	<b>43.1</b>	<b>16.9</b>	<b>28</b>	<b>5.83</b>

### 1.2.2 Conditions-cadre politiques

2013 fut la dernière année sous le régime de la Politique agricole 2011. Pour la dernière fois, les betteraviers se sont vu octroyer des contributions à la culture de 1900 CHF par hectare, censées compenser, au moins en partie, la réduction du prix des betteraves résultant de la solution du double zéro avec l'UE. Le soutien aux cultures de betteraves sucrières va connaître une diminution massive à l'avenir. Voici ce qui est certain après l'adoption définitive des ordonnances relatives à la Politique agricole 2014-2017 :

Le train d'ordonnances a été mis en consultation au printemps. La prise de position commune des organisations des grandes cultures (FSB, USPPT, FSPC et Swisssem) au sujet des diverses contributions a aussi été intégrée par l'Union suisse des paysans (USP) dans sa propre prise de position. Hélas, les revendications n'ont pas été entendues par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) : contrairement à ce que prétend l'OFAG, les grandes cultures vont subir des pertes importantes. Les réductions les plus importantes concernent la culture de betteraves sucrières (tableau ci-après) :

PA 2011	PA 2014-17	Contributions 2013 (CHF/ha)	Contributions dès 2014 (CHF/ha)	Contributions dès 2015 (CHF/ha)
Contribution générale à la surface	Contribution de base SAU	1020	900	900
Terres ouvertes	Promotion des terres ouvertes	640	400	400
Contribution spécifique	Cultures particulières	1900	1600	1400
<b>Total</b>		<b>3560</b>	<b>2900</b>	<b>2700</b>

La branche sucrière a réagi avec déception aux décisions du Conseil fédéral. Les SAF et la FSB ont publié un communiqué de presse pour mettre en garde contre une baisse d'intérêt pour la culture de la betterave. « La branche considère que la réduction de la contribution à la culture discrimine la betterave par rapport aux autres cultures des champs. L'abandon de la culture de betteraves au profit de cultures alternatives pourrait devenir une option pour de nombreux betteraviers et, eu égard au projet Swissness, compromettre l'approvisionnement de la clientèle en sucre suisse. » En outre, la branche sucrière appréhende l'évolution dans l'UE, où la suppression des quotas de sucre à partir de 2017 fait planer la menace d'un effondrement des prix.

L'Interprofession du sucre attend des mesures correctives de la part de l'Office fédéral de l'agriculture, afin de garantir une production sucrière suisse en adéquation avec les grandes lignes de la sécurité d'approvisionnement de notre pays.

### *Révision de la loi sur le sur le génie génétique et proposition concernant la coexistence*

En 2013 ont eu lieu les consultations relatives à la révision totale de la loi sur le génie génétique et à l'ordonnance sur la coexistence. Les propositions du Conseil fédéral pour un régime de coexistence entre cultures génétiquement modifiées et conventionnelles n'ont pas reçu un bon accueil. Les associations agricoles se sont prononcées sans équivoque contre une coexistence et privilégient, au contraire, de renoncer, aussi à l'avenir, aux cultures de plantes génétiquement modifiées dans tout le pays. La FSB s'est aussi opposée au régime de coexistence. Pour cette dernière, des betteraves sucrières génétiquement modifiées n'apportent aucun bénéfice. Les consommateurs voient le génie génétique d'un œil négatif. Par ailleurs, la coexistence entraînerait des coûts de production plus élevés, ce qui n'est dans l'intérêt de personne.

Le Conseil fédéral n'avait pas encore présenté son rapport fin 2013. Une motion demandant une prolongation à durée indéterminée du moratoire (Mo. Grin, 13.3649) n'a pas encore été traitée.

### *Révision de la loi sur l'approvisionnement du pays*

La FSB s'est aussi exprimée dans le cadre de la consultation relative à la révision totale de la loi sur l'approvisionnement du pays. Le texte a été adaptée aux conditions actuelles et en vue des éventuelles pénuries futures au niveau de l'approvisionnement. Pour la branche sucrière, c'est le financement futur des réserves obligatoires qui revêt une importance particulière. Elle attend de la Confédération qu'elle en assure intégralement le financement au cas où les droits de douane ne permettraient plus de le faire.

Le Conseil fédéral n'avait pas encore présenté son rapport fin 2013.

### *Révision de la loi sur le transport de marchandises*

Dans sa prise de position, la branche sucrière s'exprime nettement pour que le transport de marchandises reste une activité centrale des CFF. La loi révisée ne prévoit qu'une formulation potestative. La branche redoute que les tronçons moins rentables ne soient ensuite désaffectés. Cela aurait des répercussions considérables sur le transport des betteraves sucrières par le rail.

### *Projet Swissness*

Après des années de tractations, le Parlement a finalement adopté la révision des lois sur la protection des armoiries publiques et la protection des marques. A la grande satisfaction de l'agriculture suisse, la proposition du Conseil fédéral l'a emporté, malgré la forte opposition de l'industrie agroalimentaire. Pour se profiler comme produit suisse, une denrée alimentaire doit contenir au moins 80 % de matière première provenant de Suisse. Il faut espérer que la loi révisée entrera en vigueur le plus tôt possible. Auparavant, il sera toutefois nécessaire de mettre au point les ordonnances.

### 1.2.3 Interprofession

Après le rendement en sucre moyen de 2012, la branche a débuté l'année par une légère augmentation des quotas attribués. Les conditions météorologiques, très défavorables au début de l'année, ont toutefois entravé une réception aisée des 10 000 tonnes attribuées en plus. En raison de l'emblavage tardif des surfaces, il est devenu clair dès le mois de mai que la récolte attendue pour 2013 ne serait de loin pas atteinte.

C'est pourquoi l'interprofession a décidé, dès sa première séance en juin, d'encore augmenter les quotas en 2014. Au début du mois de juillet déjà, tous les betteraviers ont été priés de signaler s'ils avaient l'intention d'accroître leurs cultures. En conséquence, les demandes reçues ont vite dépassé le quota de 15 000 tonnes de sucre supplémentaire à attribuer. Les SAF a réparti le quota selon ses critères, en particulier en tenant compte de la distance des sucreries.

La FSB a renoncé à faire valoir son droit de codécision lors de l'attribution des quotas. Le prix à payer pour avoir une voix au chapitre aurait été une participation aux frais de transport. Il s'agissait de la condition posée par les SAF à l'interprofession : les betteraviers participent au financement des frais de transport et, en contrepartie, toutes les régions peuvent être pareillement prises en compte pour le quota supplémentaire. Face à cette décision lourde de conséquences, les représentants de la FSB ont demandé un temps de réflexion et ont invité à une assemblée des délégués extraordinaire à la mi-juin. Les délégués ont discuté en long et en large les diverses variantes, tout comme l'avaient fait auparavant les comités de la FSB et des organisations régionales ABSO et OVZ. Il est indiscutable que seuls quelques betteraviers ont pu profiter de l'augmentation des quotas, alors qu'une participation aux frais de transport aurait touché inévitablement tous les betteraviers qui font transporter les betteraves par le rail. En outre, il était incertain que l'augmentation des quotas soit maintenue à plus long terme. De plus, il n'aurait guère été possible de faire marche arrière après avoir convenu d'une participation aux frais de transport.

Les délégués de la FSB ont eu la lourde tâche de choisir entre une réduction de prix pour toutes les betteraves transportées par le rail (comment définir sinon une participation aux frais de transport ?) et la délégation complète, aux SAF, de la répartition des quotas supplémentaires. Au terme d'un long débat, ils ont rejeté de façon claire et nette une participation aux frais de transport.

Cette décision a conduit à une répartition qui ne s'est pas révélée satisfaisante pour tout le monde. Les régions périphériques, notamment, n'ont pas obtenu de quotas supplémentaires. La FSB va continuer de se pencher sur le problème et cherche pour cela le dialogue avec les milieux concernés.

Lors de sa deuxième séance, l'interprofession a adopté l'accord interprofessionnel 2014, prévoyant un quota de quelque 260 000 tonnes et des prix stables.

## **Remerciement à Fritz Blaser**

*Samuel Keiser*

Fritz Blaser a représenté les SAF pour la dernière fois à la séance de l'interprofession du 19 novembre dernier. Comme toujours, c'est avec ardeur et passion qu'il a défendu ses idées et ses objectifs pour une branche sucrière suisse tournée vers l'avenir. A la fin de l'année, il a pris une retraite bien méritée. Fritz Blaser nous a accompagnés pendant de nombreuses années et nous, betteraviers, lui devons beaucoup. Pendant cette période, il dû planifier de nombreux changements, les expliquer aux betteraviers et les mettre en pratique. Bien souvent, il n'a pas eu la tâche facile avec nous, car les betteraviers ont toujours réservé un accueil sceptique à tous ces changements. Comme il a fait preuve d'engagement et d'une grande compréhension à notre égard, nous avons cependant presque toujours trouvé des solutions satisfaisantes pour toute la branche. Je suis persuadée qu'il saura transmettre à son successeur son grand savoir sur la culture de la betterave sucrière.

Cher Fritz, au nom de tous les betteraviers, je t'adresse mes plus vifs remerciements et forme mes meilleurs vœux de bonheur pour cette nouvelle étape de vie !

## **Membres de l'interprofession (2013)**

### **FSB (4 voix)**

Samuel Keiser  
Simon Van der Veer  
Urs Denzler  
Pierre-André Burnier  
Viktor Mühlebach  
Nadine Degen

### **SAF (4 voix)**

Guido Stäger  
Hugo Düggelin  
Beat Gerber  
Fritz Blaser

## **50<sup>e</sup> anniversaire de la sucrerie de Frauenfeld**

Après le centenaire de la sucrerie d'Aarberg en 2012, l'année 2013 était placée sous le signe des célébrations du 50<sup>e</sup> anniversaire de la sucrerie de Frauenfeld. La manifestation a duré trois jours, durant lesquels la sucrerie a ouvert ses portes afin d'expliquer la fabrication du sucre au public. Les acteurs politiques et économiques, ainsi que les producteurs et les consommateurs ont pu découvrir l'entreprise et échanger leurs idées. Avec plus de 15 000 visiteurs, les SAF ont visiblement suscité un grand intérêt.

#### **1.2.4 Rapport de la commission de réception et de contrôle**

*Martin Studer, Niederösch*

Le départ de la nouvelle année betteravière fut très pénible avec des semis tardifs dans des sols mal ressuyés. La campagne de transformation débuta le 1er octobre à Frauenfeld et le 2 octobre à Aarberg. Malgré un report du début de campagne, tout le monde s'attendait à une récolte 2013 en dessous de la moyenne. Les rendements furent en effet bien inférieurs à la moyenne des 5 dernières années, soit au niveau de 2006. Après un été prometteur suivit un temps humide et frais, tel que nous l'avions vécu au printemps. C'est avec impatience que l'on attendait les résultats du troisième sondage de récolte du 17 septembre 2013. L'évolution depuis le premier sondage, effectué le 23 juillet, fut très différente d'une région à l'autre. La teneur en sucre avait davantage augmenté en Suisse orientale (où elle atteignait 17.2%) qu'en Suisse occidentale avec un taux de 16.3%. Il en résulta une très courte campagne d'une durée d'à peine 80 jours. Les deux usines réceptionnèrent 1.392 millions de tonnes de betteraves, soit 0.305 millions de tonnes de moins qu'en 2012 et ceci malgré une hausse du quota de production.

#### **Livraison des betteraves**

Tandis que dans les deux usines la campagne se déroulait sans incident majeur, les planteurs luttèrent contre la pluie pour récolter leurs betteraves. Ce qui eut pour conséquence des tares terre supérieures à la moyenne. La cadence de travail des sucreries dû être réduite à plusieurs reprises à cause du manque d'approvisionnement en betteraves. La tare terre moyenne a atteint 8.7% à Frauenfeld et 8.8% à Aarberg. En plus de la terre adhérente, la sucrerie d'Aarberg rencontra des problèmes provoqués par des betteraves pourries livrées entre fin octobre/début novembre. Une situation désagréable pour tous les milieux concernés touchés qui, de plus, peut perturber le processus de transformation. Heureusement que durant toute la campagne, les teneurs en sucre étaient en hausse. Le taux moyen s'éleva à 17.7 % à Frauenfeld et 17.6% à Aarberg.

#### **Laboratoire d'analyse**

Chaque semaine, les membres de la commission, accompagnés d'un représentant des sucreries, contrôlent les paramètres retenus dans le catalogue de méthodologie. Les pertes par brisures sont mesurées et le tri des corps étrangers ainsi que le redécolletage des betteraves examinés de près. Durant la campagne, nous avons également testé à deux reprises à l'aide d'une solution étalon, les instruments d'analyses sur leur fiabilité en matière de détermination du sucre, du potassium, du sodium et de l'amn-N. Ces tests se déroulèrent simultanément à l'usine de Frauenfeld et d'Aarberg le 22 octobre et le 26 novembre. Les résultats furent très bons et quasiment identiques avec des écarts non significatifs.

## **Recours**

A Frauenfeld, 12 recours concernant la tare terre et 1 la teneur en sucre furent enregistrés, tandis qu'à Aarberg 12 recours concernaient la tare terre et 3 la teneur en sucre. L'augmentation du nombre de recours n'est pas étrangère aux mauvaises conditions de récolte et de livraisons. Les commissions de recours des deux sucreries traitèrent tous ces cas en collaboration avec les représentants des SAF.

## **Congrès technique de la CIBE en Finlande / Turku**

Ce congrès eut lieu les 6 et 7 novembre 2013. La superficie de la Finlande de 338'000 km<sup>2</sup> est constituée de 66% de forêts, 188'000 lacs et seuls 6% de cette surface sont cultivés. La culture de betteraves sucrières est limitée au sud du pays et se répartit sur cinq régions allant d'Helsinki à Vaasa. La zone de production s'étend dans un rayon de 150 km autour de l'unique sucrerie du pays. Les planteurs touchent de la part de l'Etat une contribution spéciale pour la culture betteravière et des indemnités de transport. L'état finlandais souhaite augmenter ses contributions, vu que la production indigène de sucre de 85'000 t/an ne couvre de loin pas la consommation qui s'élève à 200'000 tonnes. Le sucre importé est transporté par bateau, ce qui ne réduit pas son coût. Les convois agricoles et les camions transportant les betteraves suscitèrent notre intérêt à cause de leur poids total atteignant les 60 tonnes. Le rendement moyen se situe entre 55 et 65 tonnes de betteraves par hectare avec des teneurs en sucre de maximum 16.5%. La durée de végétation des betteraves est équivalente à celle de la Suisse grâce au rayonnement solaire des longues journées de l'été finlandais. Dans ce pays, il est possible de cultiver des betteraves après des betteraves, car la longue et froide période hivernale, avec des températures de moins 40C°, anéantit tous les ravageurs et maladies spécifiques.

## **Remerciements**

Au nom de la commission, je remercie les responsables du laboratoire et de la cour de réception pour leur bonne collaboration.

Je tiens à exprimer ma gratitude à Monsieur Fritz Blaser pour sa collaboration constructive avec la commission durant ses nombreuses années d'activités.

### 1.2.5 Rapport du centre betteravier suisse

*Stefan Wyss, gérant*

Les informations détaillées sont publiées dans les rapports d'activités et d'essais du CBS.

#### **L'année betteravière 2013**

L'évolution des conditions météo de cette année fournit de précieuses informations pour l'interprétation des résultats de la récolte.

En novembre et plus particulièrement en décembre 2012, d'abondantes précipitations tombèrent sur le plateau suisse, tandis que les températures restaient relativement douces. En mars, des stratus élevés et une alternance de chutes de pluies et de neige empêchèrent le ressuyage des sols, donc des semis. Dans les rares semis précoces apparurent un nombre élevé de montées à graines durant l'été.

Le printemps fut peu ensoleillé et frais. Les semis purent enfin être réalisés au courant du mois d'avril en trois étapes, entrecoupées de précipitations, et ceci dans des sols mal ressuyés. Durant ce mois, la quantité d'eau de pluie mesurée était le double de la moyenne des 30 dernières années. La levée fut bonne grâce à l'humidité du sol et à l'absence de « croûtage » superficiel. Ensuite vint le mois de mai le plus frais depuis 1991. Le 10% restant des betteraves put être emblavé entre le 8 et 15 mai. Toutefois, il fallut attendre la fin mai, début juin avant de voir les semis se terminer en Suisse occidentale.

Dans les semis directs ou sous litières, le développement juvénile des betteraves fut plus rapide que dans les sols labourés où des zones de lissages ou de compactages entravaient la croissance des racines. Une reprise trop intensive du sol avec des outils animés, après un labour, provoqua des problèmes d'érosion et d'asphyxie des racines. L'humidité du sol et la faible épaisseur de la couche de cire protégeant les feuilles permirent une très bonne efficacité des herbicides. Souvent, il ne fut pas assez tenu compte du temps humide, les doses trop élevées d'herbicides endommagèrent les betteraves freinées dans leur croissance. En plus des attaques de limaces et de tipules, on constata cette année une recrudescence des dégâts de vers fil de fer. Les champs décimés par ces ravageurs restèrent en place grâce à la contribution allouée à la culture et aux mauvaises conditions de semis pour le maïs.

Pendant l'été, apparurent de grandes différences entre les parcelles dues au précédent, à la structure du sol et aux pratiques culturales. En conséquence, les écarts de rendements furent très grands en automne. Malgré le temps estival quasi idéal, les betteraves ne purent rattraper le retard dû au semis tardif. La grande surprise fut le bon état sanitaire du feuillage : si l'année précédente les maladies foliaires étaient un grand problème, la pression fut relativement faible durant cette saison. Les premières taches furent décelées vers le 10 juillet. Malgré des températures élevées, les contaminations restèrent limitées. A la fin juillet, la maladie ne s'était pas encore manifestée dans de nombreuses parcelles. Cela montre clairement l'importance d'un contrôle de chaque parcelle, afin de cibler au mieux l'application d'un fongicide. Ce constat contredit la pratique actuelle qui montre que les entreprises de travaux agricoles traitent de

grandes surfaces dès qu'apparaissent les tous premiers symptômes dans une parcelle. Cette façon de faire n'est ni écologique, ni économique. Dans notre pays, avec ses nombreux microclimats, les différences entre parcelles sont très importantes ; le précédent, la variété, la charge en betteraves et l'état du sol font de chaque champ un cas particulier. L'utilisation intensive de pesticides est de plus en plus mise en question par le grand public.

Les faibles rendements mesurés lors du premier sondage de récolte ne surprirent personne. Etant donné que les prélèvements suivants ne venaient que confirmer la perspective d'une faible récolte, le démarrage de la campagne fut reporté à début octobre, ceci pour le bien de tous. Bien que pendant l'automne l'ensoleillement resta faible et les précipitations abondantes (comme au printemps), l'accroissement du rendement et de la teneur en sucre fut supérieure à la moyenne grâce aux températures plutôt douces. Cette année pluvieuse réserva de mauvaises surprises dans les sols contaminés par les nématodes du collet qui anéantirent les betteraves sur des zones plus ou moins étendues. Malgré des conditions d'arrachage et de livraisons difficiles, la campagne de transformation ne fut que peu perturbée. Seules les livraisons contenant trop de betteraves pourries donnèrent du fil à retordre à la sucrerie.

## **Activités nationales**

Lors de nombreuses visites de cultures avec des agriculteurs, nous abordâmes des sujets liés au travail du sol, au semis, à la protection des plantes, à la fumure et au désherbage. Plusieurs présentations d'essais furent organisées pour des étudiants, spécialistes, conseillers des firmes agrochimiques, producteurs et divers hôtes venus de l'étranger. Notre mission consiste également à former les futurs agriculteurs, des étudiants et des enseignants lors de cours ou de conférences.

## **Examen variétal**

Les essais en petites parcelles avec répétitions: neuf essais, répartis sur l'ensemble de la zone de production, furent mis en place: quatre avec un semis en place, dont trois récoltés. Cinq furent éclaircis manuellement, dont deux récoltés et mis en valeur. La lutte contre les maladies du feuillage fut effectuée conformément aux pratiques usuelles des agriculteurs. Mais depuis 2011, un seul traitement est appliqué dans nos essais. Dans les essais non récoltés, les traitements fongicides sont réduits ou supprimés, afin de pouvoir suivre la propagation des maladies du feuillage sur les différentes variétés testées.

Le développement des betteraves, des maladies et ravageurs est suivi en permanence par les collaborateurs du Centre betteravier qui procèdent à la récolte des essais. Les échantillons préparés et analysés par les laboratoires des deux sucreries fournissent les données mises en valeur et soumises à l'analyse statistique. Les résultats servent ensuite de base aux décisions concernant le choix variétal.

Assortiment variétal: les variétés Hannibal et Samuela furent inscrites sur la liste variétale 2014. Elle est composée de sept variétés normales, résistantes à la rhizomanie, et trois spéciales ayant des tolérances particulières. L'une d'entre elles est réservée à la culture biologique.

## Autres essais

- **Essais variétaux en bandes** pour évaluer sur une plus grande surface les variétés commercialisées. Un service de protection des consommateurs très utile en cas de litiges. Le semis des variétés de l'année précédente permet de contrôler la stabilité des variétés au fil des ans.
- **Essais de désherbage:** examen de différentes stratégies de lutte contre les mauvaises herbes à problème.
- **Essais de lutte contre les nématodes du collet:** participation au programme expérimental du réseau allemand sous le patronat de M. le Dr. Leipertz de la sucrerie de Jülich. Evaluation de la résistance de plusieurs variétés et lignées cultivées en bandes avec plusieurs répétitions.

Dans les principales régions fortement contaminées, nous avons de nouveau mis en place des essais pour tester des méthodes de lutte alternative sans Temik. Si le Counter et le Curaterr purent être utilisés pour la dernière fois en 2013, Temik est encore autorisé jusqu'en 2015 mais le produit est épuisé sur le marché. L'avenir des producteurs dans les régions contaminées est très sombre. Un produit en voie d'homologation est dans l'attente de la décision de l'OFAG.

## Prestations pour les sucreries et les organisations de planteurs

- Articles dans la presse agricole
- Participation aux conférences téléphoniques hebdomadaires des stations phytosanitaires cantonales
- Conseils d'actualité sur [www.betterave.ch](http://www.betterave.ch) et par le biais des Newsletter
- Introduction des applications « Maladies et ravageurs » ainsi que « Détermination des adventices » sur androïde et i phone.
- Délivrer des autorisations PER pour l'application de granulés nématicides
- Visites individuelles de parcelles à problèmes
- Présentation des essais variétaux en collaboration avec le semencier Strube
- Visites de cultures destinées aux betteraviers
- Préparation de documents pour des enseignants, vulgarisateurs, étudiants, élèves, médias. etc.,
- Divers exposés lors des assemblées de betteraviers ou autres manifestations
- Cours donnés à des étudiants, élèves des écoles d'agriculture, candidats au brevet, OPD et agromécaniciens
- Discussions concernant les mesures à prendre contre la propagation du souchet comestible lors de la récolte des betteraves
- Contrôles de la faculté germinative des restes de vieilles semences

- Sondage de récolte: comptages des peuplements et trois prélèvements à différentes dates en collaboration avec les SAF et l'OVZ.
- Traductions de documents et lors de séances par Ulrich Widmer, bureau de Grange-Verney.

### **Déménagement de la « Maison de la betterave »**

A peine 40 après l'inauguration de la « Maison de la betterave » au scheuerackerweg, le CBS déménageait son siège au 1er février 2013 dans l'ancienne villa du directeur sise dans l'enceinte de la sucrerie d'Aarberg. Les partenaires du CBS espèrent ainsi réaliser des économies, accroître les synergies et améliorer les prestations de service pour le bien de la filière betterave-sucre.

### **Contacts avec l'étranger**

Le gérant organisa une séance de deux jours pour le groupe de travail mécanisation de l'Institut International de Recherches betteravières (IIRB). Le personnel du CBS visita l'Institut de recherche betteravier italien BETA, près de Ferrara, ainsi que les entreprises de production de semences des obtenteurs KWS et SesevanderHave. Deux collaborateurs se rendirent à la démonstration « Désherb`avenir » organisée par l'Institut Technique français de la Betterave (ITB) et l'Institut Royal Belge pour l'Amélioration de la Betterave (IRBAB) à Arras, France. Lors de cette manifestation, il fut possible de comparer différentes techniques de lutte mécanique et chimique contre les mauvaises herbes. Des techniques qui contribuent à réduire fortement l'utilisation d'herbicides dans la culture de betterave sucrière.

### **Nouveau collaborateur du CBS**

L'assemblée générale a élu Basile Cornamusaz pour remplacer Ulrich Widmer qui part à la retraite en 2014. Monsieur Cornamusaz est actuellement encore étudiant à la HEA de Zollikofen. Il débutera son activité au CBS le 1er septembre 2014. Le CBS le félicite pour cette nomination et lui souhaite la bienvenue.

### **Remerciements**

La présidence, le comité et les collaborateurs du CBS remercient les organisations de planteurs et les Sucreries Aarberg et Frauenfeld SA pour leur soutien. Le Centre betteravier suisse adresse également des remerciements aux écoles d'agriculture de Grange-Verney et du Strickhof pour l'hospitalité accordée aux bureaux régionaux.

## 1.3 Situation internationale

### 1.3.1 Marché du sucre

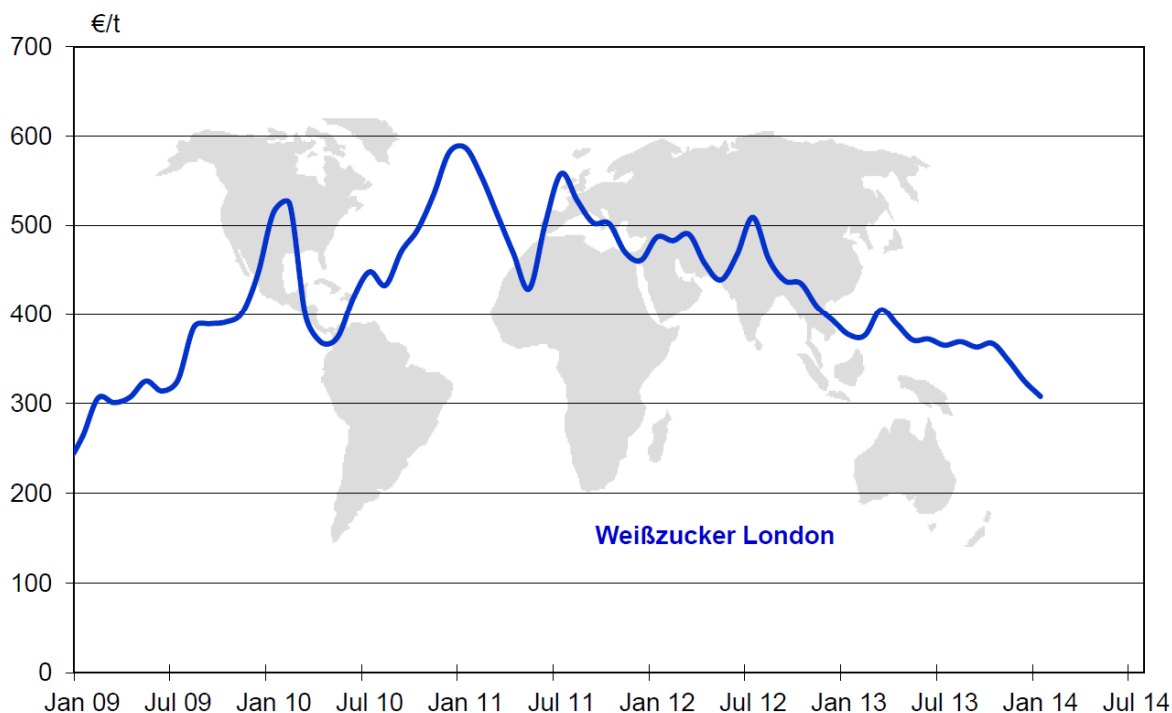
Dans l'UE non plus, l'année 2013 ne restera pas comme un millésime à garder en mémoire. Tout comme en Suisse, le temps maussade a empêché un emblavage précoce des surfaces, tandis que les rendements, de plus de 1,3 million de tonnes, sont restés inférieurs à la moyenne. Malgré une récolte record en Thaïlande et des résultats supérieurs à la moyenne en Afrique du Sud, en Australie et au Brésil, 2013 aura été la première année où la production mondiale de sucre a connu un recul. Conjuguée à une consommation de sucre qui reste en légère hausse, il en résulte néanmoins encore une offre excédentaire de 4,7 millions de tonnes, mais réduite de moitié par rapport à l'année précédente.

L'impact de cette situation sur le niveau du prix du sucre soulève des controverses parmi les experts. Ce qui est certain, en revanche, c'est que les grands pays producteurs exercent un effet de levier, raison pour laquelle les premières estimations de récolte sont toujours attendues avec impatience.

## Weltmarktpreise Zucker

Monatsmittelwerte von Januar 2009 bis einschl. Januar 2014

- Notierungen Weißzucker in London -



Stand: 03.02.2014

### 1.3.2 CIBE

En 2013, l'assemblée générale de la Confédération internationale des betteraviers européens (CIBE) s'est déroulée à Prague à l'invitation de la Tchéquie. Après avoir traité les affaires ordinaires à Prague, les organisateurs ont emmenés les représentants des diverses organisations membres à Dobrovice le deuxième jour. La petite ville de Dobrovice, qui se trouve à environ une heure de voiture au nord-ouest de Prague, est connue pour sa sucrerie et la fabrique d'éthanol attenante. Les bâtiments historiques de la fabrique accueillent aujourd'hui un musée du sucre qui impressionne les visiteurs par sa riche collection d'objets et beaucoup d'amour pour le détail.

Et l'année prochaine, ce sera notre tour. Après avoir accueilli pour la dernière fois en 2004 un congrès international du secteur sucrier en Suisse (à Berne), l'assemblée générale de la CIBE aura lieu à Soleure en mai 2014. Les préparatifs pour cet événement ont donc particulièrement marqué les activités du secrétariat de la FSB en 2013.



Examination d'un champ de betteraves sucrières lors d'Assemblée Générale de la CIBE en République tchèque, Mai 2013

## 2 Comptabilité d'exercice

### 2.1 Bilan au 31 décembre 2013

		2013	2012
<b>ACTIFS</b>			
<b>Actifs circulants</b>			
UBS (compte courant)		<b>33'366.68</b>	1'127.73
UBS (compte épargne)		<b>68'330.46</b>	119'751.31
Créances		<b>79.20</b>	46.80
Créances VST		<b>619.70</b>	509.75
Actifs transitoires		<b>2'142.00</b>	125.00
		<hr/> <b>104'538.04</b> <hr/>	<hr/> 121'560.59 <hr/>
 <b>PASSIFS</b>			
<b>Fonds étrangers</b>			
Obligations		<b>2'749.55</b>	3'360.90
Passifs transitoires		<b>0.00</b>	0.00
		<hr/> <b>2'749.55</b> <hr/>	<hr/> 3'360.90 <hr/>
 <b>Fonds propres - Eigenkapital</b>			
Fortune de la Fédération	118'199.69		
Exédent de recettes	-16'411.20	<b>101'788.49</b>	118'199.69
		<hr/> <b>104'538.04</b> <hr/>	<hr/> 121'560.59 <hr/>

## 2.2 Comptes des résultats 2013 et budget 2014

	2013 Budget	2013 Comptes	2014 Budget
<b>Produits</b>			
Participations SAF (communication de base USP)	5'700.00	5'562.55	5'700.00
Cotisation OVZ au CBS	149'940.00	149'940.00	155'020.00
Cotisation ABSO au CBS	190'060.00	190'060.00	224'980.00
Cotisation OVZ à la FSB	95'862.00	95'862.00	96'720.00
Cotisation ABSO à la FSB	121'513.00	121'513.00	143'280.00
Sponsors pour l'AG CIBE à Soleure	-	-	6'000.00
Revenus divers	0.00	0.00	0.00
Rendement des capitaux	0.00	318.10	0.00
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
<b>Total Produits</b>	<b>563'075.00</b>	<b>563'255.65</b>	<b>631'700.00</b>
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
<b>Charges</b>			
Assemblée des délégués	24'000.00	24'889.80	24'000.00
Secrétariat	40'000.00	46'615.70	45'000.00
Traductions	10'000.00	6'106.85	10'000.00
Comité / séances	15'000.00	9'990.70	14'000.00
Travaux des membres du comité	500.00	122.80	4'000.00
Comité / Contacts avec des tiers	15'000.00	12'447.05	15'000.00
Relations internationales	6'500.00	5'739.03	4'400.00
Assemblée générale CIBE à Soleure	-	-	38'000.00
Interprofession	3'600.00	2'962.90	3'600.00
Salaires / Prestations sociales	7'000.00	5'979.45	7'000.00
Commission de réception	1'200.00	1'260.20	1'200.00
Organes CBS	5'700.00	2'615.80	3'500.00
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
<b>Total structures de la Fédération</b>	<b>128'500.00</b>	<b>118'730.28</b>	<b>169'700.00</b>



## SVZ FSB

CBS	340'000.00	340'000.00	380'000.00
CIBE	12'363.00	11'620.57	14'000.00
USP	80'412.00	83'735.35	68'900.00
LID / AGIR / Presse	9'000.00	9'000.00	9'000.00
Autres affiliations	<u>2'500.00</u>	<u>2'000.00</u>	<u>2'000.00</u>
<b>Total affiliations</b>	<b>444'275.00</b>	<b>446'355.92</b>	<b>473'900.00</b>
Relations publiques	14'300.00	13'577.05	19'500.00
Dépenses diverses	1'000.00	825.60	1'000.00
Frais bancaires	<u>0.00</u>	<u>178.00</u>	<u>0.00</u>
<b>Total Divers</b>	<b>15'300.00</b>	<b>14'580.65</b>	<b>20'500.00</b>
<b>Total Charges</b>	<b>588'075.00</b>	<b>579'666.85</b>	<b>664'100.00</b>
<b>Total Produits</b>	<b><u>563'075.00</u></b>	<b><u>563'255.65</u></b>	<b><u>631'700.00</u></b>
<b>Excédent de recettes / charges</b>	<b><u><u>-25'000.00</u></u></b>	<b><u><u>-16'411.20</u></u></b>	<b><u><u>-32'400.00</u></u></b>

### **3 Programme d'activités 2014**

- **Communication et relations publiques**

- Rédaction du bulletin d'information destiné aux délégués (au moins 3 par année)
- Gestion du site internet
- Gestion des articles de presse pour parution en fonction de l'actualité
- Participation aux journées Agroline avec CBS et SAF

- **Interprofession sucre**

- Accord interprofessionnel 2015
- Collaboration étroite entre FSB et SAF pour les dossiers politiques

- **Politique agricole (CH, EU, OMC)**

- Soutien à l'initiative pour la sécurité alimentaire de l'USP
- Dialogue régulier avec l'OFAG
- Collaboration dans le GT Sucre de la Direction générale des douanes
- Dialogue régulier avec les autres représentants des grandes cultures
- Participation à la Chambre d'agriculture, la commission permanente Production végétale et la Plateforme Produits phytosanitaires de l'USP

- **Centre betteravier suisse**

- Siège au sein des organes associationnels
- Siège dans le groupe de travail 'Accompagnement des essais variétaux'
- Soutien d'une permission pour un produit phytosanitaire contre les nématodes du collet

- **Commissions et groupes de travail**

- Coordination des commissions de réception
- Vérifier la stratégie du système de transports

- **Contacts européens**

- Planification et réalisation de l'Assemblée générale de la CIBE à Soleure
- Participation à l'Assemblée annuelle de la Commission technique de la CIBE
- Participation aux séances de la Commission économique et affaires générales de la CIBE

## 4 Comité FSB 2013

Nom, Prénom / Fonction	Rue / Lieu	Téléphone / Fax	Adresse courriel
Keiser Samuel Président	Härkingerstrasse 7 4629 Fülenbach	Tél.: 062 926 29 44 Fax: 062 926 44 29 Natel: 079 731 64 25	s.keiser@bluewin.ch
Van der Veer Simon Vice-président	Mörigenweg 2 2572 Sutz-Lattrigen	Natel.: 079 224 60 04	simon.vanderveer@vol.be.ch
Denzler Urs Vice-président	Hertlibruck 8467 Truttikon	Tél.: 052 317 25 12 Fax: 052 317 09 15 Natel: 079 370 82 57	urs.denzler@bluewin.ch
Burnier Pierre-André	Rte du Pré du Pont 61 1786 Sugiez	Tél.: 026 673 17 64 Fax: 026 673 17 54 Natel: 079 695 99 62	pa.burnier@bluewin.ch
Guyer Andres	Postgasse 12 8416 Flaach	Tél.: 052 318 15 12 Natel: 079 961 13 11	andreas.guyer@bluewin.ch
Landolf Bruno	Dorfstrasse 21 3272 Epsach	Natel: 079 310 95 23	info@wvz-abso.ch
Mühlebach Viktor	Dorfstrasse 63 5306 Tegerfelden	Tél.: 056 245 52 17 Fax: 056 245 00 07 Natel: 079 300 26 21	v.muehlebach@bluewin.ch
Penseyres Louis	En Planeyse 1530 Payerne	Tél.: 026 660 40 87 Fax: 026 660 46 87 Natel: 079 310 97 20	louis-sandra@bluewin.ch
Vetterli Daniel	Oberer Schlatthof 8259 Rheinklingen	Tél.: 052 740 30 42	dani.vetterli@bluewin.ch